



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cancer du côlon

Question écrite n° 70539

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la lutte en matière de cancer colorectal. Avec 355 000 nouveaux cas diagnostiqués en France chaque année, le cancer est un enjeu de santé publique majeur. Malgré les bons résultats obtenus en matière de cancers de la prostate et du sein où la France figure au deuxième rang européen, les dernières études soulignent le retrait de la France en matière de cancers colorectaux. De même certaines tumeurs, au poumon, au pancréas, à l'estomac, conservent un très mauvais pronostic. C'est pourquoi il lui demande quelles sont les actions envisagées par le Gouvernement afin d'améliorer ces résultats.

Texte de la réponse

Près de 355 000 personnes ont un diagnostic de cancer chaque année dont 200 000 hommes et 155 000 femmes. Ces chiffres ont doublé ces 30 dernières années. Cette tendance est à mettre sur le compte de l'augmentation de la population française et de son âge, de l'amélioration de la détection, mais aussi sur celui de nos comportements à risque (tabac, alcool, rayons UV), notre mode de vie (nutrition, sédentarité, obésité), et notre environnement (pollutions diverses, expositions professionnelles). Une grande partie de ces cancers est ainsi considérée comme évitable. Pour preuve, le risque de cancer pour les hommes est en légère diminution depuis quelques années du fait d'une baisse de leur consommation d'alcool et de tabac sur les dernières décennies. A contrario, l'augmentation du tabagisme chez les femmes les expose de plus en plus aux cancers liés au tabac. Le risque de décéder d'un cancer a toutefois diminué notablement grâce aux diagnostics plus précoces et aux progrès thérapeutiques. On peut affirmer qu'aujourd'hui plus d'une personne sur deux guérit après un diagnostic de cancer. C'est pourquoi le troisième plan cancer 2014-2019 lancé par le Président de la République le 4 février 2014 prévoit des actions de prévention pour diminuer les facteurs de risque et permettre à chacun de mieux faire les choix adéquats pour réduire son risque de cancer et améliorer sa santé : développer l'éducation à la santé ; éclairer les choix individuels en clarifiant la hiérarchie des facteurs de risque de cancers ; améliorer la connaissance des perceptions et des comportements vis-à-vis des facteurs de risque de cancers ; faire de la recherche interventionnelle, un véritable outil de prévention et de changement de comportements. L'incidence et la mortalité du cancer colorectal en France diminuent depuis 2000. L'accès au dépistage et la résection des lésions précancéreuses expliquent en partie ces évolutions favorables. Les facteurs de risque de ce cancer sont en partie identifiés avec un rôle important de l'alimentation (riche en viandes rouges, pauvre en fibres), de la consommation d'alcool, de l'obésité et de la sédentarité. Ces facteurs de risque peuvent être prévenus. L'enjeu pour les années à venir est d'améliorer la participation au programme de dépistage. 2015 marque de ce point de vue une véritable avancée avec la mise en place, depuis le mois d'avril, d'un nouveau test de dépistage « immunologique ». Plus simple d'utilisation et plus performant que le précédent (test au gaïac), ce nouveau test est mis à disposition notamment auprès des médecins généralistes, dans le cadre du programme de dépistage organisé du cancer colorectal destiné aux personnes de 50 à 74 ans. Concernant le cancer du poumon, le plan cancer cible sa prévention primaire avec le programme national de réduction du tabagisme lancé par la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes en septembre 2014.

Il est également prévu de valider une modalité de dépistage sensible et spécifique du cancer du poumon à l'horizon du plan, de soutenir des expérimentations en population ciblée et de mieux analyser le risque de survenue de cancer du poumon en fonction des expositions chroniques à la pollution atmosphérique et notamment aux particules fines issues du diesel. Pour le cancer de l'estomac, les taux d'incidence et de mortalité diminuent depuis une trentaine d'année en France comme dans la plupart des pays occidentaux. La diminution de l'incidence peut s'expliquer par l'amélioration des conditions d'hygiène et des modifications des habitudes alimentaires (mode de conservation des aliments, consommation de sel, consommation de fruits et légumes frais). Enfin concernant le cancer du pancréas, il s'agit de promouvoir la recherche pour aller vers de nouvelles modalités de dépistage pour ce cancer particulièrement grave et de mieux comprendre les mécanismes de sa survenue. Le rôle de la consommation de tabac et de l'obésité est maintenant bien décrit. Les mesures du plan cancer visant à réduire le tabagisme et à lutter contre l'obésité visent également la diminution de l'incidence de ce cancer.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70539

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 décembre 2014](#), page 9975

Réponse publiée au JO le : [12 janvier 2016](#), page 319